



LE MEILLEUR DE LA CROI 2024

31th Conference on Retroviruses and Opportunistic Infections
Denver (3 au 6 mars 2024)

2024

STAFF en visioconférence
Lundi 8 avril 2024 à 13h00

RENNES

CHU Rennes
Salle N°1 (10^e étage)
2 Rue Henri le Guilloux
35000 Rennes

13h00-15h00 : *Actualités scientifiques*

CROI



Attention : ceci est un compte-rendu et/ou résumé des communications de congrès dont l'objectif est de fournir des informations sur l'état actuel de la recherche ; ainsi, les données présentées sont susceptibles de ne pas être validées par les autorités françaises et ne doivent donc pas être mises en pratique. Ce CR a été réalisé sous la seule responsabilité du coordinateur, des auteurs et du directeur de la publication qui sont garants de l'objectivité de cette publication.



2024

CROI

PROGRAMME DE LA RÉUNION

Orateurs/Oratrice

Cédric ARVIEUX (*COREVIH Bretagne*)

François BENEZIT (*CHU Rennes*)

Florian LEMAITRE (*CHU Rennes*)

Anne MAILLARD (*CHU Rennes*)

Une sélection de ces thèmes vous sera présentée
lors de cette réunion :

VIROLOGIE, RÉSISTANCE, PHARMACOLOGIE,
STRATÉGIES THÉRAPEUTIQUES, PRÉVENTION,
COMPLICATIONS, CO-MORBIDITÉS, CO-INFECTIONS

**Merci de nous confirmer votre inscription
avant le jour de la réunion, soit :**

1. Sur notre site Internet ou en scannant le QR code :
<http://www.le-meilleur-de.com/CROI/inscription/>
2. Par mail : alexis@aei.fr



Une édition AEI :



01 45 79 03 04
www.aei.fr

avec le soutien institutionnel de :



Le-meilleur-de.com est une publication d'infectio-news.com. Conformément à l'article L.4113-6 du code de la santé publique, la société AEI - 52, rue de la Fédération 75015 Paris, éditeur du meilleur de la CROI a transmis pour avis au conseil de l'ordre compétent la présente invitation. AEI vous informe de la collecte de données personnelles pour son fichier CRM. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant ces données auprès de l'administrateur d'AEI. Par ailleurs, en vertu du décret n°2013-414 du 21 mai 2013, certaines de vos données personnelles seront publiées par AEI sur le site unique public (<https://www.transparence.sante.gouv.fr>) pour les besoins de la transparence des liens. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant les informations collectées au titre de la transparence des liens. Vous pouvez exercer ce droit par email à charles@aei.fr. Conformément au Code de l'EFPIA, cette invitation est strictement limitée aux professionnels de santé et ne peut être étendue à des tiers.